

05 oct 2012 -19:49

Appartient à [Conseil des ministres du 5 octobre 2012](#)

Programme-cadre de recherche scientifique BRAIN-be

Sur proposition du ministre de la Politique scientifique Paul Magnette, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un programme-cadre de recherche scientifique. Le programme BRAIN-be (Belgian Research Action through Interdisciplinary Networks) est ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique belge : universités, établissements scientifiques fédéraux et centres de recherche.

Le programme-cadre de recherche rencontrera les besoins de connaissance des départements fédéraux et des établissements scientifiques fédéraux, en finançant des projets de recherche fondés sur l'ancrage européen et international. Le programme comprend une première phase 2012-2017 qui se base sur six axes thématiques pour lesquels des priorités de recherche ont été fixées :

- écosystèmes, biodiversité, histoire de la vie : la recherche dans ce domaine apporte l'appui scientifique nécessaire à la gestion et à l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes et aux politiques afférentes ;
- géosystèmes, univers et climat : la recherche dans ce domaine vise la description et la compréhension des différentes composantes de la planète Terre et de l'Univers et de leurs interactions, ainsi que l'appui scientifique aux politiques nationales et internationales afférentes à ces thèmes ;
- patrimoine culturel, historique et scientifique : les recherches visent à mettre en valeur le patrimoine fédéral. Elles incluent notamment les inventaires scientifiques, les études monographiques, les travaux de terrain, les examens de matériaux et de techniques ainsi que les analyses recourant aux méthodes propres aux différentes disciplines concernées ;
- stratégies publiques fédérales : cet axe thématique entend financer les activités en appui des compétences de l'Autorité fédérale, tant dans une perspective historique, actuelle que prospective ;
- grands défis sociétaux : cet axe thématique s'articule autour des grands défis sociétaux et porte sur un éventail de préoccupations importantes pour les individus et la société telles que les changements démographiques, la démocratie, la migration, la sécurité, la pauvreté, le développement durable, la santé et environnement, la globalisation, la multiculturalité ;
- gestion des collections : les recherches visent à améliorer la gestion des collections dans le but d'en soutenir l'exploitation, notamment scientifique. Elles incluent le développement de techniques de prélèvement, de digitalisation, de documentation, de classement, d'identification et de conservation et d'accès à l'information.

La Politique scientifique fédérale est chargée de l'exécution du programme en collaboration avec le comité d'accompagnement plénier, dans lequel sont représentés les départements fédéraux et les établissements

scientifiques fédéraux. Le programme de recherche finance des projets en réseau ainsi que des projets pionniers.

Pour financer les projets sélectionnés dans le cadre du premier appel ainsi que les procédures d'évaluation, le Conseil des ministres a approuvé les engagements provisionnels spécifiques nécessaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>